



VISITE
CITÉ
RADIEUSE

CAUE

13



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

www.caue13.fr

EN PARTENARIAT AVEC :

Marseille
OFFICE DE TOURISME
ET DES CONGRÈS

Livrée en 1952, la Cité Radieuse de Charles-Édouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le pseudonyme « Le Corbusier », propose une expérimentation architecturale singulière suite aux besoins de logements de l'après-guerre. Rebaptisée par les Marseillais, « la maison du fada » comporte 337 appartements sur 9 étages, une école, des bureaux, un hôtel, des commerces... Ce « village vertical » présente également des particularités sur le traitement de la lumière, la distribution des espaces ou encore sur la dichotomie entre habitat individuel et habitat collectif.

LA CITÉ RADIEUSE

CHARLES-ÉDOUARD JEANNERET-GRIS « LE CORBUSIER »

MARSEILLE 8^e

La visite dure approximativement deux heures et comprend les extérieurs (parc, façades, toit-terrasse), ainsi que l'intérieur (les rues, le jardin d'hiver et l'appartement-témoin).

Le médiateur du CAUE mène une visite sensible des lieux : la couleur dans l'architecture, les matériaux utilisés, la place de l'homme dans l'espace, se mesurer, habiter, rencontrer, vivre ensemble sont autant de thèmes abordés

Plus qu'une simple visite architecturale, les élèves rencontrent un art de vivre, une ambiance singulière, une utopie mise en oeuvre et réfléchissent sur l'habitat collectif et individuel.

LE LUNDI UNIQUEMENT

PUBLIC CIBLÉ

Écoles primaires, collèges et lycées des Bouches-du-Rhône.

POUR Y PARTICIPER, VEUILLEZ CONTACTER

- 👤 Dominique Marin
- ☎ 04 96 11 01 20
- ✉ d.marin@caue13.fr
- 📅 S'inscrire au moins 1 mois avant la date de visite.

JAUGE MAXIMALE

Pour des raisons de confort de visite, les groupes sont limités à 30 personnes, accompagnateurs inclus. Si l'effectif est supérieur à cette limite, nous vous conseillons de programmer deux visites, une le matin, l'autre l'après-midi.

APPARTEMENT-TÉMOIN

L'intervention du médiateur du CAUE est gratuite. La visite de l'appartement-témoin est payante au tarif préférentiel de 30 € par tranche de 20 personnes. Pour les groupes de plus de 20 personnes accompagnateurs inclus, la visite de l'appartement-témoin (20-25 minutes) se fait en deux temps.

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Pauline Scannella

- ✉ p.scannella@caue13.fr
- ☎ 06 24 35 80 56
- ☎ 04 96 11 01 20



CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
18, rue Neuve Sainte-Catherine
13007 Marseille

- 🌐 www.caue13.fr
- ☎ T 04 96 11 01 20